

Agence Nationale de l'aviation civile et de la Météorologie de l'Union des Comores



ANACM, au cœur de l'action

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie de l'Union des Comores (ANACM) est un service administratif de droit public créée en 2008 par la loi N° 08-005/AU portant code de l'Aviation Civile. Elle se substitue à la Direction Générale de l'Aviation Civile et est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Aviation Civile. Elle est dotée d'une autonomie juridique et de gestion dans les conditions fixées par le décret 08-015/PR et l'arrêté d'application dudit décret.

Pour répondre aux exigences Nationales et internationales (OACI, OMM), l'ANACM se voit attribuer des missions régaliennes de régulation et de supervision de la sécurité et de la sûreté ainsi que des missions de fourniture de service Météorologique et Hydrologique.

L'ANACM se dote des différents textes réglementaires conformes aux normes internationales, des procédures appropriées et d'un personnel qualifié nécessaire pour superviser la sécurité et la sûreté au niveau de l'industrie Aéronautique.



Objectif



A partir des plans d'actions correctrices issues des audits de sécurité et de sûreté réalisés par l'OACI, de la lettre de mission du gouvernement de l'Union des Comores et des exigences météorologiques et Hydrologiques, l'ANACM s'est dotée d'un plan Global contenant les différents plans sectoriels pour une période de 3ans.

La mise en œuvre de ce plan triennal permettrait à l'ANACM de crédibiliser le ciel comorien pour un transport Aérien sûr et ordonné qui favoriserait la croissance économique ainsi que la fourniture d'un service Météorologique et Hydrologique fiable et crédible au service des usagers afin de sécuriser la population et ses biens contre tout événement extrême de nature Hydrométéorologique.



Réalisation

A partir des programmes de formations, l'ANACM renforce les capacités de son personnel.

En dehors de ses missions, l'ANACM appuie un projet de balisage nocturne à l'Aéroport d'Ouani (Anjouan) et un autre projet de clôture à l'aéroport international de Hahaya (Grande Comore) ainsi que celui de Bandar-es-Salam (Mohéli).

Sur le plan de la Météorologie, l'ANACM a installé des réseaux synoptiques et pluviométriques au niveau national. Pour renforcer ces réseaux, l'Agence installera prochainement avec l'appui du PNUD, un réseau national de station automatique. Pour son développement harmonieux, l'ANACM a construit des nouveaux bâtiments qui abritent la Direction du transport Aérien, la direction de la sécurité de la Navigation Aérienne, de la Recherche et Sauvetage et du Handling ainsi que la Direction de Météorologie qui a à son sein, un Studio destiné à transmettre des informations météorologiques à la télévision Nationale.

